

## Conditions Générales

### Réservations

Les réservations ne sont définitives qu'après réception du contrat signé par vos soins du règlement de l'acompte de 25% et la confirmation du camping BEL OMBRAGE.

Veuillez nous prévenir en cas de retard. Dans le cas contraire, le camping disposera de l'emplacement pour un autre client.

### Facturation

Elle sera effectuée sur la totalité du séjour réservé (déduction faite de l'acompte).

Tout séjour commencé est dû dans sa totalité.

**Le solde du séjour est à régler dans son intégralité le jour de votre arrivée.**

### Annulation

Pour tout séjour annulé, l'acompte restera acquis au camping.

Il est recommandé de souscrire une assurance annulation.

Aucun remboursement ne sera effectué si aucune assurance n'a été souscrite.

### Assurance annulation

L'assurance annulation et interruption de séjour "CAMPEZ COUVERT" rembourse l'intégralité des sommes versées avant l'arrivée du séjour.

La prime d'assurance doit être intégralement payée à la réservation du séjour et est non remboursable.

Les conditions générales d'annulation complètes et la procédure en cas d'annulation sont disponibles sur le site internet [www.campez-couvert.com](http://www.campez-couvert.com)

### Piscines

Les piscines ne sont pas surveillées. La surveillance des mineurs par leurs parents ou tuteurs est obligatoire. La direction du camping décline toute responsabilité en cas d'accident.

### Visiteurs

Les visiteurs sont sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. Ils doivent se faire connaître à l'accueil.

### Animaux

Les chiens ou les chats sont acceptés sous certaines conditions :

- être à jour de leurs vaccins,
- être tenus en laisse,
- ne pas les laisser seuls sur leur emplacement,
- être promenés à l'extérieur du camping pour leurs besoins naturels. Les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont interdits.

### Sécurité

Les barbecues sont autorisés sur chaque emplacement.

Le camping décline toute responsabilité en cas de vol ou d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.

### **Médiation des litiges de la consommation**

Conformément aux dispositions du code de la consommation concernant le processus de médiation des litiges de la consommation le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par le camping BEL OMBRAGE. Le médiateur « droit de la consommation » ainsi proposé est BAYONNE MEDIATION.

Ce dispositif de médiation peut être joint par Voie électronique : [www.bayonne-mediation.com](http://www.bayonne-mediation.com)

Ou par voie postale : BAYONNE MEDIATION 32 Rue du Hameau 64200 BIARRITZ

### **Juridiction compétente**

Tout différend relatif à l'achat et au déroulement d'un séjour ou relatif à l'exécution où

L'interprétation des conditions générales de vente sera soumis à la compétence des tribunaux de BERGERAC